

RPI Relevant-
Sandrans

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 18 / 06 / 2018



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : L. VELLAY			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeurs des écoles du RPI :			
V. MOLES	X		
L. CALAMARTE	X		
Président : V. MOLES			
Maires :			
Mme CURNILLON (RELEVANT)	X		
M. OLLAGNIER (SANDRANS)	X		
Conseillers municipaux :			
Mme BRASSART (RELEVANT)		X	
Mme MALLET (RELEVANT)		X	
Mme THOMASSON (SANDRANS)	X		
Mme VERCHERAT (RELEVANT)	X		
M. BAUMANN (SANDRANS)		X	
M. JOSSERMOZ (SANDRANS)	X		
M. PIOT (SANDRANS)		X	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
C. FANGET	X		
B. RIVET		X	
I. VEYRAND	X		
V. DELSOY	X		
D.D.E.N : M. FARGEOT	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
M. LAPLANCHE (PS-MS)	X		/
M. WALTER (GS-CP)	X		/
M. JOUVE (CE1-CE2)		X	/
Mme VINTER (CM1-CM2)	X		/
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M. CHEVROT		X	
Médecin scolaire : Dr MARDUEL		X	
Médecin de PMI : Dr BLONDEL		X	
ATSEM :			
Mme BIDARD		X	
Mme CLERC		X	
AVS : Mme MURO	X		
Représentants périscolaires :			
Mme ROUMAZEILLES	X		
M. VINTER		X	

Procès-verbal établi le 19 / 06 / 2018

Le président,
V. MOLES (directeur de l'école de RELEVANT)
Signature

Le secrétaire,
L. CALAMARTE (directeur de l'école de SANDRANS)
Signature

Heure de début : 20h00

Vincent MOLES remercie les personnes présentes.

I – Rentrée 2018/2019 : effectifs, organisation du temps scolaire

- **Effectifs pour la rentrée de septembre 2018**

Ecole de Sandrans

Ecole de Relevant

Niveau	2018/2019	Niveau	2018/2019
P	9	CE 1	9
M	12	CE 2	10
GS	12	CM 1	12
CP	15	CM 2	9
Total école de Sandrans	48	Total école de Relevant	40

La répartition est la suivante :

Classes	2017/2018
PS-MS	21
GS-CP	27
CE1-CE2	19
CM1-CM2	21

L'effectif global du RPI sera, en légère hausse, de 88 élèves.

M Moles est nommé conseiller pédagogique de la Dombes à titre provisoire et quitte donc le RPI. Il sera remplacé par Mme Virginie Delsoy qui assurait sa décharge de direction cette année et qui connaît donc l'école et les élèves.

II – Organisation du temps scolaire

Suite aux demandes réalisées par les mairies et le conseil d'école précédent, les horaires ont été validés par la Directrice Académique après consultation du conseil départemental de l'éducation nationale.

L'année prochaine, le temps scolaire sera organisé ainsi :

- Relevant : 8h40 – 12h00 / 13h25 – 16h05
- Sandrans : 8h50 – 12h10 / 13h35 – 16h15

Les portes s'ouvriront à 8h30 à Relevant et à 8h40 à Sandrans le matin ; à 13h15 à Relevant et à 13h25 à Sandrans l'après-midi.

La demande de dérogation concernant la pause méridienne de 1h25, au lieu de 1h30, a été acceptée.

A posteriori du conseil d'école, la Société « Planche » nous a transmis les horaires de transport :

	Pour les CE1-CE2-CM1-CM2 habitant Sandrans	Pour les PS-MS-GS-CP habitant Relevant
Matin	Départ à 8h30 Arrivée à 8h37	Départ à 8h37 Arrivée à 8h44
Après-midi	Départ à 16h10 Arrivée à 16h17	Départ à 16h17 Arrivée à 16h24

III – ATSEM

Comme l'année précédente :

- Mme BIDARD interviendra, à plein temps, dans la classe de PS-MS ;
- Mme CLERC, ATSEM, interviendra à mi-temps, dans la classe de GS-CP.

IV- Dispositif plus de maîtres que de classes

Mme RIVET est intervenue de façon massée durant ce troisième trimestre.

- PS-MS

Un travail en langage oral autour de la narration a été effectué pendant la 4^{ème} période. En 5^{ème} période, les élèves ont travaillé sur le lexique pour les PS et l'utilisation des pronoms personnels masculin/féminin et singulier/pluriel en MS.

- En GS-CP

Les élèves ont réalisé un travail en langage oral pour raconter une histoire sans support. Ce projet pluridisciplinaire (langage oral, arts visuels) sera consultable prochainement sur le site de la classe. Un travail en mathématiques a également été effectué, en CP, au travers de jeux pour consolider la notion de dizaine et unité.

- En CE1-CE2 et CM1-CM2

Mme RIVET est intervenue en compréhension de lecture ainsi qu'en production d'écrits pour la réalisation de l'affichage concernant la classe découverte. Cet affichage sera consultable pendant la fête de l'école du vendredi 29 juin.

Les enseignants sont ravis de ces interventions. Mme RIVET interviendra à la rentrée prochaine pour la troisième année consécutive. Elle interviendra également sur un autre RPI (Saint-Nizier-le-Désert/Le Plantay/Châtenay).

Une réunion commune aux deux RPI, pilotée par M. MOLES, aura lieu le jeudi 28 juin afin de faire le bilan de l'année scolaire et pour préparer l'organisation du dispositif à la prochaine rentrée. Elle réunira les directeurs des écoles des 2 RPI ainsi que les conseillers pédagogiques de la circonscription.

V – Sécurité

Nous avons reconduit à Sandrans un exercice incendie le lundi 11 juin. Il a eu lieu pendant le temps de cantine. Ceci a, de nouveau, permis d'établir un lieu de rassemblement (sous les préaux) et un comportement identiques, que les enfants soient en classe ou à la cantine.

VI – Actions pédagogiques et éducatives en lien avec le projet d'école

- **Journée inter-écoles**

Les enfants du RPI se rendront le mercredi 27 juin pour répéter le spectacle de fin d'année. De plus, les futurs CE1 visiteront leur future salle de classe.

Les enfants se rendront également à Relevant le mercredi 4 juillet. A cette occasion, les élèves de CM1-CM2 présenteront une comédie musicale aux élèves du RPI. Ceci constituera la dernière répétition avant le spectacle devant les familles le 5 juillet à 18h30. M. MOLES invite tous ceux qui le souhaitent à assister au spectacle.

Les enseignants remercient le Sou des Ecoles finançant ces sorties.

- **Musique**

Les classes de Sandrans et les CM ont pu bénéficier de l'intervention de Gilles Basquin, intervenant en musique de la Communauté de Communes de la Dombes.

Ce lundi 25 juin, les CE chanteront, avec l'école de Thoisse à la « Chorale à pleine voix » à Thoisse. Cela sera peut-être la dernière représentation du fait du départ la retraite de M. Ponçot, le Conseiller Pédagogique coordinateur de ce projet de chorales d'écoles.

- **EPS**

La classe des CE a bénéficié tous les mardis de l'intervention d'Ophélie Lamazouère, intervenante en EPS de la Communauté de Communes de la Dombes.

Les élèves des classes de GS/CP et CE1/CE2 bénéficient, tous les jeudis après-midi, depuis le 5 avril d'une initiation natation à la piscine « Aquadombes » de Châtillon-sur-Chalaronne. Ce projet rencontre, une nouvelle fois, un réel succès. Les séances se termineront le jeudi 28 juin.

Si les finances le permettent, nous souhaiterons reconduire cette initiation l'année prochaine. Les écoles remercient le Sou des Ecoles les Mairies pour leur soutien financier. La répartition financière des dépenses est la suivante :

- Sou des écoles : 1 700 euros
- Mairie de Sandrans : 700 euros
- Mairie de Relevant : 400 euros.

Les écoles remercient les parents et grands-parents bénévoles qui ont accompagné les élèves durant ce projet.

Les enseignants regrettent l'absence, lors des deux dernières séances, d'un maître-nageur sur les 3 prévus initialement.

- **Education**

Le 1^{er} mars, les CM2 ont validé l'attestation première d'éducation routière en présence d'un gendarme, suite des épreuves théoriques et pratiques.

Dans le cadre du conseil école/collège, les CM participeront le jeudi 21 juin à une journée au collège Eugène Dubois de Châtillon-sur-Chalaronne pour découvrir les locaux et vivre une journée de collégien. Ce sera également l'occasion de retrouver une classe de 6^{ème} pour finaliser un projet mené dans les deux classes tout au long de l'année sur le thème de la poésie.

- Sorties scolaires

Les élèves de Relevant sont partis en classe découverte du lundi 14 au vendredi 18 mai aux Houches près de Chamonix. Cela a été l'occasion de découvrir le milieu montagnard et d'approfondir les connaissances des élèves sur le thème de l'eau notamment. Tout s'est très bien déroulé et les enfants ont vécu une expérience particulièrement enrichissante. M Moles remercie le Sou des Ecoles et les Mairies pour leur accompagnement financier indispensable.

Les élèves de Sandrans iront au musée de Chintreuil à Pont-de-Vaux le mardi 19 juin. Une visite de musée et des activités de modelage sont prévus.

L'équipe enseignante remercie le Sou des Ecoles qui a financé toutes ces actions.

VII - Bilan des demandes et demandes supplémentaires

- **Bilan des demandes**

A Relevant, la rampe d'accès pour les handicapés a été sécurisée : des protections ont été posées sur les parties dangereuses. M Moles remercie la Mairie.

- **Demandes supplémentaires**

A Relevant, le changement du tableau de la classe de Mme Veyrand est prévu.

VII – Questions diverses

Pourquoi le calendrier cartonné, vendu au profit de la coopérative scolaire, n'a pas été renouvelé cette année ?

Les ventes étaient de moins en moins nombreuses. Nous avons souhaité innover en proposant des photographies individuelles, ce qui a bien fonctionné.

Serait-ce possible d'envisager de programmer la venue du photographe lorsque les deux écoles sont réunies (fête de Noël, répétition du spectacle de fin d'année) pour réunir les fratries présentes sur les deux écoles ?

La journée de Noël et la demi-journée de répétition de la fête de fin d'année sont très chargées. De plus, la demi-journée courant juin intervient trop tardivement dans l'année scolaire. Etant donné le prix du transport, il nous est impossible d'organiser un regroupement pour les photographies. Cela impacterait sur

le prix des clichés. Malheureusement la configuration du RPI ne permet pas de réunir les fratries sur les deux écoles.

Le projet de la classe verte est fondamental pour une petite école d'un petit village, cela permet une bonne cohésion entre les enfants du village. Merci.

Le projet de natation est également fondamental ; merci aux enseignants et aux parents agréés de tout faire pour que cela puisse continuer.

Le projet d'un city stade avec un espace suffisamment grand serait bien pour que les familles puissent s'y promener et rester un moment les dimanches après-midi, et pour que les enfants puissent se retrouver autour du sport durant le temps scolaire (utilisation par les enseignants).

Toute installation sportive, si elle est adaptée à un usage scolaire, sera utilisée par les enseignants.

Où en est le projet de la nouvelle école à Sandrans ?

Le projet avance lentement en raison des réponses des différentes administrations et en raison d'un budget revu à la baisse (100000 € en moins par rapport aux prévisions). L'architecte est en train de travailler sur le permis de construire, qui sera transmis normalement en mairie fin juin. Il sera envoyé aux bâtiments de France dès réception. Dès que le permis de construire sera délivré, la Mairie informera les enseignants.

Les premiers appels d'offres devraient débiter en septembre, voire octobre. Les premiers travaux doivent être obligatoirement réalisés avant le 1^{er} décembre 2018. Si tout se passe bien, l'école devrait ouvrir ses portes fin 2019. Elle comportera 4 classes, une salle de motricité, une salle de repos et une cantine intégrée.

Est-il prévu par l'association cantine-garderie des activités TAP payantes après la classe ?

Mme ROUMAZEILLES informe qu'il n'y aura pas de TAP à Relevant. A Sandrans, des activités périscolaires sont prévues pour désengorger la garderie. Mais il faudra trouver des intervenants

A noter que le centre « La passerelle » de Châtillon-sur-Chalaronne sera ouvert le mercredi de 9h à 19h.

Quelle solution peut-on trouver pour la prise en charge des enfants qui attendent leurs parents à la descente du bus à Relevant les après-midis ?

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents à la descente du bus. Les parents doivent donc être ponctuels. Si les parents le désirent, ils peuvent s'organiser entre eux mais l'école n'est pas en mesure de gérer cette situation.

Pourquoi une citerne est installée sur le parking de l'école de Relevant ?

La Mairie est au courant et a donné son accord. La citerne est installée en fin de journée et repart tôt le matin.

En remerciant chacun des participants, la séance est levée.

Heure de fin : 21h00